



SARL COTREF
17 Rue Guiglionda de Sainte Agathe
06300 NICE

BRIQUEMESNIL-FLOXICOURT, le 29 octobre 2024

Vos réf : 424cm2561
Notre réf : 2023-TX-SET1-0278
Objet réalisation des travaux connexes de l'AFAFAF (2024)

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, le vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, la rapport d'analyse des offres concernant l'affaire citée en référence.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Président
Bertrand ROUCOU

AFAFAF
Association Foncière d'Aménagement
Foncier Agricole et Forestier de
Briquemesnil Floxicourt
Mairie
80540 BRIQUEMESNIL FLOXICOURT
SIRET N°200 098 150 00010

ASSOCIATION FONCIERE INTERCOMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER,
AGRICOLE ET FORESTIER DU GROUPE DE BRIQUEMESNIL-FLOXICOURT
Mairie de BRIQUEMESNIL-FLOXICOURT
Place de la Mairie
80540 BRIQUEMESNIL-FLOXICOURT

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

I. RAPPEL DE LA PROCEDURE

I-1 OBJET DE LA CONSULTATION :

Association Foncière d'aménagement foncier agricole et forestier de
BRIQUEMESNIL-FLOXICOURT
Mairie de Briquemessnil-Floxycourt - Mairie - Place de la Mairie -
80540 BRIQUEMESNIL-FLOXICOURT

Réalisation des Travaux Connexes

I-2 PROCEDURE MISE EN OEUVRE :

Procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique. Conformément à l'article R.2123-5 du Code de la Commande Publique, le Pouvoir Adjudicateur a prévu la possibilité de négocier mais se réserve le droit d'attribuer les marchés sur les bases des offres initiales sans mener de négociations.

I-3 DEROULEMENT DE LA PROCEDURE :

- Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence : 05/02/2024
- Date de parution de l'avis d'appel public à la concurrence : du 27/02/2024
- Date limite de réception des plis : 4 mars 18H00 avec un report au 11/03/2024
- Nombre de plis reçus : 4

I-4 ORGANES DE PUBLICATION :

L'avis d'appel public à concurrence a été envoyé pour publication dans les organes de publication suivants :

- La gazette et le Courrier Picard: avis publié sous le numéro 10835838/912997

I-5 ESTIMATION DES TRAVAUX :

2 500 000.00 € HT

I-6 NOMBRE DE PLIS RECUS :

7 plis ont été réceptionnés dans les dates et heures du règlement de la consultation. Il s'agit :

Ordre d'arrivée	Société	Montant de l'offre HT suivant DPGF	Dossier administratif	Dossier technique
Pli 1	STPA	Base 3 242 357,28:€ HT Variante : 3 099 737,38 EHT	OK	Ok
Pli 2	Eiffage	Base :3 951 071,79 €HT	OK	Ok
Pli 3	COLAS	Base : 4 186 546.00 € HT Variante : 4 115 512,27 € HT	OK	OK
Pli 4	Eurovia	Base : 4 158 540.00 € HT Variante : 4 086 351,54 € HT	OK	Ok

Le cabinet LATITUDES, Maître d'Œuvre est chargé d'analyser les offres.

II. ANALYSE DES OFFRES

Après une première analyse et conformément à l'article R. 2123-5 du Code de la Commande Publique, le pouvoir adjudicateur décide de négocier avec les 4 entreprises (Eurovia, Colas, STPA et Eiffage). Les négociations ont eu lieu le 22 mars à partir de 9H30 (un rendez-vous par candidat) et se sont portées sur :

- Explication de l'organisation du chantier,
- Justification des prix unitaires avec modification si besoin,
- Explication sur les fiches techniques.

A l'issue de la négociation, les entreprises Eurovia, Colas, STPA et Eiffage ont remis les éléments demandés le vendredi 29 mars.

L'ensemble des entreprises ont remis une nouvelle offre avec des précisions sur les éléments demandés

Conformément à l'article 8 du règlement de consultation, les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	70.0 %
2-Valeur technique	30.0 %

II-1 LA NOTATION DU CRITERE « PRIX » :

Le calcul de la note pour le critère prix (70 points)

La note sur 70 points sera calculée de la façon suivante :

Note = $70 \times (\text{Offre basse} / \text{Offre})$

Avec Offre basse = offre la plus basse

Offre = montant de l'offre présentée par le candidat

Tableau récapitulatif des offres transmis dans l'offre après négociation+ prix vérifiés.

Ordre d'arrivée	Société	Montant de l'offre HT suivant DPGF
Pli 1	STPA	Base : 3 177 382,20 € HT Variante :3 039 461,20 €HT
Pli 2	Eiffage	Base :3 719 575,46 €HT
Pli 3	COLAS	Base : 4 058 753,02 € HT Variante : 3 967 565,73 € HT
Pli 4	Eurovia	Base : 3 713 621,27 € HT Variante 1 : 3 521 075,87 €HT Variante 2:3 499 850,20 €HT

Attribution de la note prix (/70)

A - Offre

	Montant global de l'offre (€ HT)	Note obtenue (/70)
STPA	3 177 382,20 € HT	67.00
STPA variante	3 039 461,20 €HT	70.00
Eiffage	3 719 575,46 €HT	57.20
COLAS	3 039 461,20 €HT	53.60
COLAS variante	3 967 565,73 € HT	52.40
Eurovia base	3 713 621,27 € HT	57.30
Eurovia variante 1	3 521 075,87 €HT	60.40
Eurovia variante 2	3 499 850,20 €HT	60.8

II-2 LA NOTATION DU CRITERE « VALEUR TECHNIQUE » :

La notation du sous critère ' Valeur technique' s'appréciera à partir des sous critères suivants définis à l'article 16 du règlement de consultation.

II-2-1 Lot 1 – VRD

Attribution de la note « valeur technique » (/30) Le détail est fourni en annexe.

	Note obtenue (/30)
STPA	27
STPA variante	27
Eiffage	21.5
COLAS	27.5
COLAS variante	27.5
Eurovia base	19
Eurovia variante 1	19
Eurovia variante 2	19

III. JUGEMENT ET CLASSEMENT DES OFFRES :

Bilan de la notation de l'offre

	Critère « Prix » Note obtenue (/70)	Critère « valeur technique » Note obtenue (/30)	Total des points obtenus (/100)
STPA base	67.00	27.00	94.00
STPA variante	70.00	27.00	97.00
Eiffage	57.20	21.50	78.70
Colas base	52.40	27.50	79.90
Colas variante	53.60	27.50	81.10
Eurovia base	57.30	19.00	76.30
Eurovia variante 1	60.40	19.00	79.40
Eurovia variante 2	60.80	19.00	

Vu l'examen des dossiers après négociation

Nous vous proposons, l'offre la mieux-disante dans l'estimation des travaux pour un montant de 3 039 461,20 €HT.

Vu et accepté le

Le président,

Le Maître D'œuvre LATITUDES

Ludovic CARTON